

Règlement de la bourse aux vêtements

Organisée par B2A

- + La bourse aux vêtements est exclusivement destinée aux particuliers. L'encadrement est assuré par les membres de l'Association.
- + L'Association se dégage de toute responsabilité concernant les articles déposés en cas de vol, détérioration, perte ...

Dépôt

- + Le dépôt des articles se fera le **vendredi 2 novembre 2018 de 10h à 17h au Clos St Rémi**.
- + Les dépôts des personnes ayant pré-rempli leur fiche de dépôt seront traités en priorité (voir encadré ci-dessous)
- + Pour couvrir ses frais, l'association demandera une participation de **2€ par liste déposée** et 10% des ventes seront prélevés.
- + Pour chaque fiche de dépôt, il ne sera pas accepté plus de 20 articles toutes saisons par personne physiquement présente ; à l'exception des vêtements de la petite enfance où 2 listes maximum seront acceptées.
- + Nos bénévoles se chargeront de marquer les vêtements à partir de vos fiches de dépôt. Chaque vêtement sera marqué de façon anonyme (n° de la fiche de dépôt et prix de vente).
- + Aucun article publicitaire ne peut être mis en vente.
- + Les articles considérés comme invendables seront refusés par nos bénévoles. Les articles déposés doivent être propres et en bon état.

Vente

- + La vente se déroulera le **samedi 3 novembre 2018 de 10h à 18h et le dimanche 4 novembre 2018 de 10h à 14h ; au clos St Rémi**.
- + Les articles vendus ne seront ni repris ni échangés. Une cabine d'essayage sera à votre disposition.

Retrait

- + Les articles invendus doivent impérativement être récupérés par les déposants le **lundi 5 novembre 2018 de 15h à 19h au clos St Rémi**.
- + C'est à ce moment que sera fait le pointage des articles vendus.
- + **Tous les vêtements non retirés seront donnés à une œuvre humanitaire ou à des familles démunies.**

Les adhérents de l'Association peuvent déposer ou acheter dans les mêmes conditions.

Avant la date du dépôt, **préparez une liste détaillée des articles ainsi que le prix de vente souhaité**. Le modèle de liste est à retirer chez Nicole ou téléchargeable sur notre site <http://b2a60.over-blog.com>. Ne fixez pas des prix trop élevés.

Dès que la fiche est remplie, vous la déposez chez Nicole ou vous la renvoyez sur b2a.barbery@gmail.com au plus tard le 28 octobre à minuit. Ainsi, nous gagnerons du temps le vendredi au contrôle et marquage.

Pour nous joindre : Nicole TOURMENTE – 7 rue du Général Taupin 60810 BARBERY – 06 62 20 36 32